

• Pourquoi prendre RDV pour effectuer un don de sang ?

+ de confort : Rattachée à l'application mobile « Don de sang » et au site internet de l'EFS, cette plateforme vous facilite la prise de RDV. De jour comme de nuit, du lundi au dimanche, vous êtes libre de prendre RDV quand vous le souhaitez.

+ de simplicité : Vous êtes autonome, en quelques clics c'est réservé.

+ de sécurité : Vous réservez le meilleur accueil possible, fluidifier les files d'attentes tout en respectant les consignes de sécurité.

+ de flexibilité : En cas d'empêchement, vous avez également la possibilité d'annuler votre RDV en deux clics grâce au mail de confirmation que vous recevez.

• Comment prendre RDV ?

La prise de RDV s'effectue en 4 étapes simples :

1. Se rendre sur l'application « Don de sang » ou sur le site internet « dondesang.efs.sante.fr »
2. Vous vérifiez que vous pouvez donner grâce au test indicatif « Puis-je donner »
3. Vous trouvez le lieu plus proche de chez vous, dans la rubrique « Où donner » > collecte ou maison du don
4. Vous prenez RDV au créneau souhaité en remplissant les informations personnelles et en validant le questionnaire.

Vous recevrez directement après validation de votre RDV, un mail de confirmation qui vous permet de modifier ou annuler votre RDV. Puis un SMS de rappel, deux jours avant votre RDV.



Tutoriel disponible sur la chaîne YouTube de l'Établissement français du sang.
Recherchez : «Tutoriel : comment prendre RDV en ligne»



Don de sang sur RDV : c'est simple et rapide !

Ce guide a été réalisé pour vous aider, personnels de l'EFS et bénévoles, à accompagner le déploiement des collectes sur RDV auprès des donneurs. Le RDV en collecte est un service plébiscité à plus de 90% par les donneurs. En Grand Est, ils ont été nombreux à souhaiter sa mise en place.

Pour répondre à cette demande croissante, nous allons donc déployer les collectes sur RDV tout en gardant toujours la possibilité d'accueillir les donneurs sans RDV.



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !

• Comment se passe une collecte sur RDV par rapport à une collecte habituelle ?

Les collectes sur RDV permettent d'accueillir chaque donneur sur un créneau horaire qui lui est dédié. À votre arrivée, il faudra nous informer de votre heure de RDV afin que vous puissiez attendre dans l'ordre de passage tout en respectant les règles de distanciation entre donneurs. Vous serez ensuite pris en charge pour commencer votre parcours habituel de don dans un cadre qui permet à chaque étape le respect des gestes barrières et des mesures de distanciation entre donneurs ainsi qu'entre donneurs et le personnel de collecte.

Votre temps de parcours reste inchangé. Nous vous invitons à bien respecter votre horaire de RDV.

• Comment puis-je vérifier mon éligibilité au don de sang avant ma prise de RDV ?

Il vous suffit de réaliser le test indicatif en ligne « Puis-je donner » qui est accessible sur le **site internet « dondesang.efs.sante.fr »** ou sur l'application « **Don de sang** » 

• Je ne sais pas quand je pourrai me libérer, est-ce que je peux venir sur la collecte sans RDV ?

Nous acceptons les donneurs avec et sans RDV si bien entendu les conditions de sécurité sur la collecte nous le permettent. **Nous vous recommandons cependant pour votre confort et limiter l'attente de prendre RDV avant de vous rendre sur la collecte.** Vous pouvez vous inscrire jusqu'au dernier moment même si la collecte est déjà en cours.

• Pouvez-vous me confirmer mon RDV ? Je ne sais pas si mon inscription a bien fonctionné ?

Un mail de confirmation de votre RDV est envoyé automatiquement suite à votre inscription. Vous pouvez aussi vérifier que cet mail de confirmation n'est pas arrivé dans vos courriers indésirables ou spams.

• Comment annuler ou modifier mon RDV ?

Si vous souhaitez modifier votre RDV ou l'annuler, il vous suffit de reprendre votre **mail de confirmation**, reçu directement après avoir pris RDV et de cliquer sur le **lien correspondant**.

• Pourquoi je ne peux pas prendre RDV sur toutes les collectes ?

Le déploiement des collectes sur RDV prend du temps car il doit être accompagné. À ce jour toutes nos collectes ne sont pas encore ouvertes au RDV mais elles le seront **d'ici la fin de l'année 2021**.

• Y a-t-il un délai requis pour annuler ou modifier un RDV ?

Non, vous pouvez annuler ou modifier votre RDV à tout moment. Toutefois, il est recommandé de **d'informer l'EFS dès que possible** de tout changement pour que nous puissions rapidement le replanifier au moment qui vous convient le mieux.

• Je n'arrive pas à prendre RDV en ligne sur le site ou sur l'application. Que puis-je faire ?

Vous rencontrez un problème lors de la prise de RDV, vous pouvez nous contacter par mail à **gest-relation.donneurs@efs.sante.fr**, un conseiller prendra contact avec vous dans les meilleurs délais.



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !

RENDEZ-VOUS
SUR NOTRE SITE



dondesang.sante.fr